



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Gestion et police de l'eau**

Affaire suivie par Joséfa PONTÉ
UQM-JP/IC-LET201651
Tél : 05 59 80 87 51
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **23 DEC. 2020**

Le Préfet à
Monsieur Cédric Pucheu
Maire de la commune d'Issor

Objet : Dérogation pour la tarification forfaitaire de l'eau potable sur la commune d'Issor

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, conformément aux dispositions de l'article R. 2224-20 du code général des collectivités territoriales, l'arrêté préfectoral vous autorisant à pratiquer la tarification forfaitaire de l'eau potable sur la commune d'Issor.

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,
le sous-préfet, directeur de cabinet


Théophile de LASSUS SAINT GENIES